

Arras, le 15 décembre 2016

## **CAPL de mouvement local au 1<sup>er</sup> mars 2016**

Madame la Présidente,

Nous commencerons cette déclaration par un mot fort et qui prend malheureusement tout son sens dans notre administration :

### **OUTRAGE.**

**OUTRAGE**, quand notre Directeur Général claque la porte aux organisations syndicales le 26 novembre 2015 après deux mois de mobilisation,

**OUTRAGE**, quand notre Directeur Général, par une publication sur ULYSSE, démonte le travail de concertation depuis la création de la DGFIP en matière de règles de gestion,

**OUTRAGE**, quand notre Directeur Général tente d'expliquer ce geste par une volonté de mieux faire fonctionner les services tout en respectant les conditions de travail.

**OUTRAGE**, quand à la lecture de ce message du 27 novembre 2015, nous nous rendons compte que notre Directeur Général ne connaît en rien les spécificités de nos métiers et les difficultés quotidiennes des agents.

1<sup>ère</sup> mesure : stabilité pendant 3 ans dans la spécialité reçue à l'ENFiP.

Il est ainsi important que lors de sa déclinaison locale, l'affectation ALD respecte également cette spécialité.

2<sup>ème</sup> mesure : blocage pendant 3 ans sur la RAN pour les 1<sup>ères</sup> affectations des agents C.

C'est ignorer la réalité des 1<sup>ères</sup> affectations dans les départements sociaux-économiquement les plus difficiles, ou dans les départements où les loyers sont très onéreux : cela aboutit à la mise en précarité de nos collègues. La revalorisation salariale et l'offre de l'action sociale en matière de logement doivent être deux priorités.

3<sup>ème</sup> mesure : suppression des mouvements complémentaires au 1<sup>er</sup> mars pour les catégories B et A.

C'est bloquer pendant 2 ans sur leur 1<sup>ère</sup> affectation les inspecteurs stagiaires et c'est priver tous les collègues d'une possibilité supplémentaire de mobilité géographique ou fonctionnelle.

4<sup>ème</sup> mesure : regrouper en 5 blocs fonctionnels les spécialités pour les mutations nationales de la catégorie B.

C'est bafouer les spécificités de nos missions :

- est-ce qu'un contrôleur en SIE effectue le même travail qu'en PCE ?
- est-ce qu'un brigadier (BCR) réalise les mêmes missions qu'en PCE ? Pourtant tous deux sont dans la sphère du contrôle fiscal...
- est-ce qu'un contrôleur a les mêmes besoins de connaissances en droit civil en secteur d'assiette ou en SPF ? ou en matière cadastrale pour le PELP ? ou en fiscalité patrimoniale pour le PCR ?

5<sup>ème</sup> mesure : retour des mouvements spécifiques pour la catégorie B.

C'est nier la réalité des vacances de postes après mouvement, faute de recrutement, c'est nier la difficulté des services qui ne sont plus demandés, c'est nier la bonne gestion des renforts EDR et ALD.

6<sup>ème</sup> mesure : modification du périmètre des RAN.

C'est ignorer le maillage territorial, les bassins de population et les zones d'activités économiques. C'est faire fi des infrastructures (réseau routier et moyen de transport). Pourvu que la DDFiP du Pas-de-Calais ne soit pas pressée de l'expérimenter !!!

Cet **OUTRAGE** ne sert qu'à gérer la pénurie des emplois et à faciliter les restructurations en cours et à venir. Courage, Monsieur le Directeur Général, osez annoncer l'état des services de notre administration !!!!

Madame la Présidente et responsable du Pôle Pilotage et Ressources, nous n'allons pas nous contenter de votre leitmotiv habituel: « vous, organisations syndicales n'avez de cesse de demander l'arrêt des suppressions d'emplois, et ne cessez de nous demander l'arrêt des restructurations ; nous, Direction locale n'avons de cesse de vous rappeler que ces choix politiques nous sont imposés... ».

Depuis votre arrivée toute récente dans le département, vous avez été saisie de nombreux sujets concernant les difficultés des services : relations hiérarchiques, relations humaines et gestions des moyens matériels. Vous n'avez pu que constater les ravages de ces choix politiques dans notre département, dans nos services avec une inquiétude grandissante sur la santé et la vie des agents.

Plus personne, quel que soit le niveau de responsabilités (DG, Etat-major local, responsables de services et organisations syndicales), dans notre administration, ne peut se dédouaner de cette situation.

Il faut le crier haut et fort pour se faire entendre dans une société sourde de trop d'égoïsme, nous, à SOLIDAIRES Finances, nous le faisons et nous ne cesserons de le faire !!! Il est plus que temps que chacun le fasse, que chacun se mobilise !!!

Madame la Présidente,

Nous sommes réunis ce jour pour les 3 CAPL d'affectation locale relative au mouvement complémentaire du 1<sup>er</sup> mars 2016 et malheureusement pour 2 d'entre elles, les dernières.

***Pour les 3 CAPL, il y a 5 arrivées pour les agents, 3 pour les contrôleurs et aucune pour les inspecteurs contre 2 départs hors du département mais également 14 départs à la retraite d'ici fin mars et une réussite au concours de technicien géomètre, soit une nouvelle fois un solde négatif !***

***Après ce mouvement, moins que « bouche-trou », il reste encore 48 chaises vacantes, mais aussi un sous-effectif global de 108 agents (en prenant en compte le temps partiel et avant renfort des ALD) pour faire fonctionner vos services et notre administration déjà bien mal en point !***

***En un an, malgré vos suppressions d'emplois, le déficit d'effectifs s'est encore détérioré !!!***

Cette situation n'est que le triste reflet de la situation nationale, alors qu'en est-il de la justification de M PARENT :

« la volonté d'un meilleur fonctionnement des services tout en respectant les conditions de travail. »

Une fois de plus, un discours en total opposition avec la réalité de notre administration...

Pour conclure, nous rappellerons que Solidaires Finances Publiques s'oppose à toute déréglementation, dénonce et combat toutes mesures arbitraires et s'oppose aux détachements.

**Les élus et les représentants de SOLIDAIRES Finances Publiques**